Nations Unies S/2011/419



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 juillet 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 juillet 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1980 (2011) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, adoptée le 28 avril 2011. Au paragraphe 13 de cette résolution, le Conseil a décidé de prolonger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 30 avril 2012 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires.

En conséquence, je souhaite vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé les experts suivants :

M. Ilhan Mehmet Berkol, Turquie (douanes/transport)

Mme Omayra Bermúdez-Lugo, États-Unis d'Amérique (diamants)

M. Joel Salek, Colombie (finances)

M. Manuel Vazquez-Boidard, Espagne (affaires régionales)

Je vous saurais gré de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-40691 (F) 080711 080711



